

# INTERVENTION DES INVITÉS

## **Union Départementale 49 - CGT**

### **Chantal Thomazeau - Chantal Thomazeau- UD49 CGT**

Cher(e)s camarades,

Au nom de l'Union Départementale CGT de Maine et Loire, nous sommes heureux du choix de la CGT-INRA pour leur 26<sup>ème</sup> Congrès sur notre territoire. Nous vous souhaitons la bienvenue à toutes et tous, dans un département qui est connu pour sa douceur Angevine. Mais détrompez-vous sur ce terme, qui pourrait faire penser que l'angevin pourrait être un être pondéré et placide. Eh bien des luttes revendicatives existent dans bon nombre d'entreprises, avec des militantes et militants présents, comme partout ailleurs, dans les grandes mobilisations comme celle qui ont eu lieu pendant le conflit des retraites et aujourd'hui 5 mars qui a réuni 1 200 manifestants contre le projet de loi de l'accord national interprofessionnel.

Le Maine et Loire c'est environ 5 500 syndiqués répartis sur nos cinq unions locales Angers, Cholet, Segré, Saumur et Trélazé. L'Union Départementale organise, échange, impulse et participe aux convergences interprofessionnelles, avec l'ensemble de ses acteurs. La CGT est la deuxième organisation syndicale, derrière la Cfdt. Notre résultat aux dernières élections prud'homales reste stable par rapport à 2002, avec un taux de participation légèrement supérieur de celui du niveau national. Malgré tout l'écart se resserre progressivement depuis 1997, entre nous et la Cfdt. Il nous reste plus que 4% pour la détrôner.

Depuis quelques années, l'évolution du salariat a été importante. Dans le Choletais, beaucoup d'entreprises de l'industrie textile, habillement et cuir ont disparu, dont une grosse concentration concernait des usines de la chaussure. Néanmoins le bassin économique Choletais est le 1er bassin de Maine-et-Loire et 2ème de la Région des Pays de la Loire.

Dans le Saumurois, les champignonnières disparaissent petit à petit.

Sur Segré, les mines d'ardoises ont fermé depuis plusieurs années, mais il reste encore les

Ardoisières de Trélazé. Seule mine de France qui reste aujourd'hui exploitée.

Dans chaque secteur que je viens de citer, la CGT y était fortement représentée. Face à ce changement, la CGT du Maine et Loire a su se tourner vers les professions dans lesquelles nous étions très peu implantés. Cela nous a permis, au minimum, de stabiliser le nombre de syndiqués. Le minimum ne veut pas dire que nous nous en satisfaisons, il faut plutôt le considérer comme un point d'encrage, de développement de nouvelles forces syndicales au service des salariés.

Malgré cet état de fait, le secteur industriel peut encore avoir de bon jour devant lui. Mais pour maintenir l'industrie, la question de la syndicalisation et du renforcement de la CGT prend toute sa place.

La situation actuelle dite « de crise » qu'elle soit économique, sociale, financière existe aussi dans le Maine et Loire. Nous n'échappons pas aux chômages partiels et aux licenciements, avec des incertitudes qui pèsent sur l'avenir. La progression du chômage sur notre département a progressé deux fois plus rapidement par rapport au niveau national, dans la dernière période. Il est vrai, beaucoup d'équipementiers automobiles y sont implantés, secteur le plus touché comme Valéo éclairage, Scania, Paulstra, Michelin. D'autres professions viennent s'y ajouter, les Ardoisières de Trélazé, Leleu, CIMM filiale du groupe Manitou.

Le Maine et Loire est le troisième département français (derrière la Marne et la Saône et Loire) en surface agricole utilisée. C'est donc aussi un nombre significatif de salariés. Nous n'oublions pas la filière horticole et les pépinières représentant 3000 emplois en Maine et Loire. Aux dernières élections de janvier 2013, la CGT a recueilli 27,79% des votes du "collège salariés" de production agricole.

Le Maine et Loire, c'est aussi le château du Roi René à Angers. En 2009 des festivités ont eu lieu pour fêter sa naissance, il y a 600 ans.

Le Maine et Loire, c'est le cadre noir de Saumur et ses troglodytes.

Le Maine et Loire, c'est le Mondial du concours complet des chevaux âgés de 6 et 7 ans disputé au Lion d'Angers.

Le Maine et Loire, c'est le festival d'Anjou et ses pièces de théâtre en plein air, dont Jean-Claude Brially et Francis Perrin ont été présidents.

## **FERC Sup-CGT (Coordination des syndicats de l'enseignement supérieur de la Fédération de l'éducation, de la recherche et de la Culture)**

### **Intervention de Jean-Luc Antonucci - secrétaire général FERC SUP CGT**

Chers camarades,

Il me faut tout d'abord vous remercier pour votre invitation à ce 26<sup>ème</sup> Congrès de la CGT-INRA. C'est pour moi l'occasion de m'immerger quelques jours dans la douceur angevine pendant cette semaine de repos dont l'organisation du temps de travail de l'université Toulouse II-Le Mirail (UTM) me permet encore de bénéficier. Mais probablement plus pour longtemps puisque comme dans de nombreux établissements universitaires, notre président SNESUP/FSU, aidé d'organisations syndicales « progressistes », cherche à déposséder les personnels de l'UTM des droits à congés acquis de longue et haute lutte en 2002, lors de la négociation des 35h.

Mais à travers ma personne c'est bien l'Union nationale des syndicats CGT des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, la FERC Sup CGT, qui vous remercie chaleureusement et entend manifester ici toute sa solidarité et sa fraternité à l'égard de la CGT-INRA. C'est l'occasion pour nous tous de mettre en lumière la convergence de vues et d'analyse de nos deux organisations sur quelques-uns des principaux sujets auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

On peut citer, par exemple, la réflexion sur l'outil syndical à laquelle la Confédération invitait les organisations lors de son 49<sup>ème</sup> Congrès. Nous avons pu constater, en maintes occasions et notamment tout récemment lors du Conseil national de la FERC CGT, que nous défendons la même idée d'une fédération de l'éducation, de la recherche, de la formation et de la culture qui sait cultiver la diversité et se nourrir de la multiplicité des pratiques syndicales. C'est justement cette capacité à l'ouverture qui fait toute sa richesse, à l'inverse d'une vision hégémonique et centraliste,

Le Maine et Loire, c'est le premier festival du cinéma européen dénommé « Premier plan ».

Comme vous pouvez le constater, les choix sont divers et variés pour découvrir notre département.

Je vous remercie de votre écoute et vous souhaite un bon congrès.

centrée sur les seuls champs de l'éducation et de la recherche publiques, qui favorise à l'excès le repliement sur soi.

De la même façon, il ne saurait être question pour nos deux organisations d'opposer la FERC CGT et l'UGFF CGT. La pertinence des 2 organisations, une fédération sur le champ professionnel et une union de fédérations qui coordonne le travail pour la défense du statut de fonctionnaire, est parfaitement légitime et justifiée pour chacune de nos deux organisations. Nous n'avons pas besoin de remettre pas en cause cette double affiliation croisée. C'est une manière de concevoir l'outil syndical au plus près des conditions du travail réel dans nos établissements et laboratoires respectifs qui affirme avec force la conception interprofessionnelle de notre syndicalisme et nous écarte avec détermination de toute tentation corporatiste.

C'est pourquoi la FERC Sup CGT est en parfait accord avec l'intervention du Secrétariat national de la CGT-INRA qui s'insurge contre les conditions dans lesquelles la Commission exécutive de l'UGFF CGT de février dernier a dû s'exprimer pour adopter le projet de transformation de l'UGFF CGT en une fédération des missions de l'État. La FERC Sup CGT aura l'occasion de s'exprimer pour dire aussi en quoi l'essence même de ce projet va à l'encontre des besoins d'organisation des salariés dans nos établissements.

Sur le terrain des luttes, au sein du Comité technique de notre ministère et de l'Intersyndicale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, nous nous retrouvons régulièrement pour défendre des analyses et revendications communes. Et c'est régulièrement que nous savons, l'une et l'autre organisation, trouver les moyens de construire une réponse et des propositions fédérales. On peut

regretter ici que toutes les organisations CGT couvrant notre champ professionnel n'aient pas la même approche fédérale et y préfèrent bien trop souvent une démarche isolée et coupée de toute construction CGT préalable.

Mais, pour autant, il arrive aussi que l'appréciation de nos organisations sur une situation donnée diverge.

Nous avons notamment dû constater dernièrement que nous n'avons pas su construire ensemble une réponse suffisamment pertinente sur la question de la mise en œuvre de la loi Sauvadet dans l'Enseignement supérieur et la Recherche. En effet, le choix du boycott du CTMESR du 6 novembre 2012 fait par l'intersyndicale n'était à l'évidence pas la bonne solution. Elle ne donnait pas les moyens aux organisations syndicales d'obliger notre ministère à ouvrir les négociations pourtant promises lors du Comité technique du mois de juillet précédent. Elle lui laissait, au contraire, toute latitude pour s'affranchir de toute contrainte vis à vis des organisations syndicales pour imposer sa politique sans autre forme de discussion.

Néanmoins, et certains en souriront peut-être, la lutte contre la précarité a permis de mettre en évidence une certaine identité de vue lorsqu'il s'agit de s'appuyer sur des formes d'organisations inhabituelles pour des organisations syndicales CGT : des collectifs de précaires pour la CGT INRA, comme a pu le faire en son temps la FERC Sup CGT avec une Coordination nationale des établissements scientifiques et universitaires, pour faire contrepoids ou organiser un contrepoint à une intersyndicale qui fonctionne régulièrement comme une ex-croissance du SNESUP qui veut être perçu en permanence comme le chef de file d'une opposition qui, nous ne le savons que trop dans nos établissements du supérieur, n'est bien souvent que feinte.

Dans la période actuelle, où s'élabore l'acte II de la loi LRU-Pécresse qui sera ainsi gravée dans le

## **FNAF CGT (Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT)**

### **Jocelyne Hacquemand – secrétaire de la FNAF CGT**

Permettez-moi, tout d'abord de vous apporter le salut fraternel de notre Fédération et, au nom de sa direction, vous remercier de votre invitation et de l'opportunité que vous me donner de m'exprimer dans vos débats.

marbre, nous ne doutons pas que la CGT-INRA et la FERC Sup CGT se retrouveront encore sur des analyses et revendications convergentes.

On doit espérer que nos deux organisations sauront contribuer efficacement à la construction de l'opposition à ce projet, même si pendant toute la période de mise en condition nous n'avons pas su convaincre toutes les organisations syndicales, et tout particulièrement celles de la CGT, de ne pas se laisser piéger par le jeu des assises organisées par le MESR et entièrement dominées par l'omniprésence des représentants de la Conférence des présidents d'université. De même que nous n'avons pas su non plus les convaincre de ne pas se lancer dans une bataille stérile d'amendements lors de la présentation du projet de loi au CNESER. Sans la concertation préalable que nous avons réclamée et qui nous a été implicitement refusée, ce baroud d'honneur syndical, non préparé, au sein d'une instance de consultation de cette nature ne pouvait en effet que renforcer l'alibi de la concertation dont la ministre s'est immanquablement prévalu.

Dans les semaines et les mois à venir, que ce soit pour lutter contre la loi LRU-Fioraso ou tout au long de cette année de tous les congrès, à hauts risques pour l'avenir de nos organisations, nous savons que nous aurons encore plaisir à débattre et à construire avec la CGT-INRA. Ce sera notamment le cas, nous en sommes certains, pour défendre notre fédération, la FERC CGT, lors de son prochain congrès en fin d'année, contre tous ceux qui veulent soit en changer la nature, soit la dissoudre dans une fédération protéiforme et hors d'échelle des missions de l'État.

La prochaine direction de la CGT-INRA que vous élirez lors de ce congrès peut être sûre qu'elle trouvera auprès de la FERC Sup CGT un interlocuteur attentif et déterminé à construire, fédéralement, les luttes à venir.

Les relations de coopération entre nos deux organisations existent maintenant depuis plusieurs années. Elles ont évolué de manière sensible, de relations assurant une présence lors de nos congrès respectifs au travail réalisé dans le cadre

du Conseil d'administration de l'INRA entre vos administrateurs et le représentant de notre fédération et au COS d'Agreenium. Ces dernières années, ces relations de coopération se sont renforcées et enrichies d'un travail approfondi d'analyse et de propositions sur les enjeux agricoles et alimentaires nationaux, européens et mondiaux, sur les semences et la brevetabilité du vivant. Ce travail nous a permis de réaliser et de publier une brochure, une déclaration commune associant des syndicats d'entreprise, une déclaration commune sur la souveraineté alimentaire nationale lors de notre 9ème Congrès à Clermont-Ferrand. Bien que vous n'ayez pas participé à l'élaboration concrète d'un texte approfondi sur l'insémination animale et les ravages de la privatisation après la remise en cause de la Loi de l'élevage de 1966 par la LOA de 2006, votre avis nous a été précieux.

Du chemin a été parcouru, il y en a encore beaucoup à parcourir au regard des défis qui nous sont posés dans nos secteurs professionnels. Mais l'activité syndicale et revendicative dans nos organisations fait qu'elle prend souvent le pas, ce qui est normal, sur la nécessité de se poser et prendre le temps de la réflexion sur des thèmes précis. Cela exige peut-être des rencontres plus régulières pour faire le point sur des axes de travail en commun à définir.

La construction de ces relations de coopération entre nos deux organisations et leur approfondissement découle de nos décisions de congrès, mais également de la convergence de nos analyses et de nos propositions de la sphère agroalimentaire et des enjeux internationaux et de l'exigence de ripostes cohérentes à tous les niveaux et sur l'ensemble de ce champ d'activités. Cette cohérence dans notre intervention est nécessaire pour construire la mobilisation des salariés et le rapport de force pour imposer des avancées sociales et progressistes, des politiques en rupture avec les stratégies de régressions sociales du patronat et du gouvernement.

Nous partageons l'analyse sur l'agriculture mondiale malade du capitalisme, la PAC 2013 et la dérégulation des marchés, l'alimentation laissée aux mains des spéculateurs, la faim dans le monde et l'exigence de la souveraineté alimentaire des peuples, le rôle des IAA, la forêt, et le rôle que

devrait jouer l'INRA, institut de recherche agronomique publique.

L'évidence de l'existence de l'affrontement de classe nous amène à l'élaboration d'une activité revendicative et de stratégie de lutte pour la mobilisation des salariés de nos professions sur leurs revendications sociales quotidiennes et pour des perspectives de changement de société, profond, progressiste et démocratique. Elles rejoignent celles de l'ensemble des travailleurs de notre pays. Le patronat lance une offensive d'une très grande ampleur. Ses attaques atteignent une virulence rarement égalée contre les droits des salariés et des organisations syndicales, les acquis sociaux, les libertés, les salaires, l'emploi, la protection sociale... Les charrettes de licenciements et de fermetures de sites se multiplient. La pauvreté progresse sensiblement dans notre pays. Elle touche dans notre pays des millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Un véritable bras de fer social et politique est engagé et le patronat y jette toutes ses forces. L'offensive rétrograde du patronat, avec l'accord sur « la sécurisation de l'emploi » signé entre le Medef et la CFDT principalement transcrit dans le projet de loi et qui dynamite le Code du Travail, l'attaque contre les retraites complémentaires et les allocations familiales et d'autres, ne doivent pas passer. La mobilisation du 5 mars vise à stopper cette déferlante. La mobilisation des salariés doit se poursuivre et s'amplifier pour imposer nos revendications. Le changement exigé lors des élections présidentielles doit se concrétiser.

Les IAA poursuivent et amplifient le mouvement de concentration-restructuration. L'indécence des profits des groupes éclate sur fond de licenciements, d'une dégradation considérable des conditions de travail et du pouvoir d'achat des salaires. La résistance des salariés se construit. De nombreuses luttes se développent à l'image des Fralib, des Pilpa, de la Chocolaterie de Bourgogne, à la Cecab, Pic'Or... pour la défense de l'emploi et de l'outil industriel, une appropriation collective et massive de la revendication fondamentale de la réappropriation par les salariés de leur outil de travail.

Dans ce contexte, les paroles ne suffisent pas. Le gouvernement socialiste est à la remorque des thèses patronales. Toutes les dispositions politiques, législatives et réglementaires doivent

être prises pour donner des droits nouveaux aux élus et mandatés, notamment un réel droit d'intervention dans la gestion pour bloquer les réorganisations, cessions ou rachats d'entreprises et un droit de veto contre tous licenciements et décisions ayant des conséquences sur l'emploi, revenir à une autorisation administrative des licenciements sur la base d'une définition très restrictive, exiger la mise en œuvre des propositions économiques et sociales sérieuses des salariés permettant la poursuite de l'activité. Le gouvernement doit imposer aux entreprises dont la stratégie va à l'encontre de l'intérêt général les mesures telles que la réquisition des outils de production et des marques pour assurer les conditions d'une pérennité de l'activité et des emplois.

L'affaire de la viande de cheval dans les lasagnes et autres plats surgelés illustre un énième scandale qui discrédite une nouvelle fois l'agrobusiness et met au banc des accusés la course effrénée aux coûts les plus bas et à la recherche de rentabilité financière à court terme des groupes agroalimentaires et de la grande distribution. Cette affaire légitime, s'il le fallait, notre revendication de soustraire l'alimentation, élément vital pour la population et qui en fait un secteur stratégique pour le pays, du carcan des critères de gestion capitaliste. C'est une question de santé publique et de réponse aux besoins alimentaires en quantité et en qualité qui est posée à nouveau avec force.

Avant de terminer, je voudrais vous donner quelques éléments de la campagne électorale des chambres d'agriculture pour le collège 3A des salariés de la production agricole qui revête un enjeu pour la représentativité syndicale dans le cadre de la loi de 2008.

Ces élections ont été marquées par une participation en recul dans l'ensemble des collèges, de près de 10 points, à 17 %, dans le collège des salariés de la production. Ce recul est notamment à mettre au compte de nombreux problèmes dans l'organisation des élections que

nous avons dénoncés, de nombreuses erreurs sur les listes électorales et l'absence de communication officielle pour promouvoir les élections. Une abstention aussi massive est également l'expression d'une politique gouvernementale qui engendre toujours plus de fatalité, de renoncement et de menées réactionnaires.

Avec 35,66 % des voix dans le collège des salariés de la production agricole, notre Fédération consolide, et de loin, sa place de premier syndicat alors qu'une progression de 13% du nombre de listes syndicales en présence aurait dû avoir un effet négatif sur notre résultat.

Plus d'un salarié agricole sur trois a fait confiance à la CGT qui a placé les revendications au cœur de sa campagne électorale. Ce résultat exprime un profond mécontentement, des aspirations professionnelles et sociales au contenu revendicatif fort que ni le patronat agricole, ni le Ministère de l'Agriculture ne pourront ignorer.

La CFDT, avec un peu plus de 23%, en seconde position avec 12 points de retard sur la CGT, subit un tassement. Force Ouvrière devient la 5ème organisation représentative. La CGC, progresse légèrement. Elle s'est appuyée sur la technostructure agricole et a bénéficié du transfert organisé de catégories socio-professionnelles du collège exploitants vers le collège des salariés agricoles. La CFTC a outrageusement bénéficié de l'aide du patronat tant pour la constitution des listes de candidats que pour le vote.

Enfin, nous avons engagé, lors de notre CEF des 31 janvier et 1er février 2013, la préparation de notre 10ème Congrès fédéral qui se tiendra à Strasbourg du 17 au 21 février 2014. Par ma voix, vous êtes d'ores et déjà invités à y participer et votre organisation recevra, comme il convient, une invitation officielle.

Je suis persuadée que nos deux organisations ont la volonté de poursuivre et renforcer encore leur coopération. Je souhaite pleins succès à votre 26<sup>ème</sup> Congrès. Salut et fraternité à vous tous.

## **MODEF (Confédération nationale des syndicats d'exploitants familiaux)**

### **Intervention de Jean Mouzat – directeur du MODEF**

Salut fraternel aux congressistes et nos remerciements d'avoir invité le MODEF.

Le congrès du MODEF 2012 avait la thématique suivante : pour une agriculture rémunératrice solidaire, durable et responsable.

En lien avec le débat du congrès CGT-INRA de ce matin la question de la solidarité et de la responsabilité : le scandale Spanghero démontre l'irresponsabilité qui touche même les coopératives et démontre les dérives d'un système qui a perdu son âme.

La société Spanghero a été reprise en 2009 par le groupe coopératif LUR BERI. Cette coopérative réalise un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros. Au fil des ans, comme les autres coopératives, elle a acquis des filiales de droits privés. Elle a fusionné à d'autres coopératives. Aujourd'hui les coopératives sont gérées comme des entreprises privées, elles se financient, elles abaissent les coûts pour un bénéfice maximum et s'agrandir encore. Elles s'assoient sur les valeurs de solidarité, sur la recherche d'une meilleure valorisation des produits agricoles, sur la démocratie. Le MODEF dénonce ces dérives des coopératives, appelle les agriculteurs à reprendre le pouvoir.

Le MODEF souhaite un grand débat avec les syndicats agricoles, les syndicats des salariés pour élaborer des mesures législatives et réglementaires visant à recadrer les missions, le fondement et les règles de gestion des groupes coopératifs. Ces mesures pourraient s'insérer dans le cadre de la loi d'avenir agricole.

Sur les OGM et la transgénèse, le MODEF défend le moratoire sur la mise en culture des OGM actuels considérant qu'ils n'apportent rien de positif d'un point de vue environnemental, social et économique. Par contre le MODEF soutient la recherche sur les OGM qui peut déboucher sur des espèces et variétés végétales qui pourraient avoir un intérêt pour l'Homme.

Pour le MODEF avec à la vue des échecs du modèle agricole français qui date de 1960-1962 une réorientation de l'agriculture est urgente et vitale. Cette orientation doit s'appuyer sur une agriculture plurielle adaptée aux territoires, créatrice d'emploi, dégagant un revenu correct du travail, et respectueuse l'environnement.

## **ONF - syndicat CGT**

### **Intervention de Michel Bénard - secrétaire général adjoint ONF CGT**

Non transmise au moment de la publication

## **SNCS-FSU (Syndicat national des chercheurs scientifiques)**

### **Intervention de Patrick Monfort - secrétaire général SNCS**

Non transmise au moment de la publication

## **SNTRS (Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique)**

### **Intervention de Daniel Steinmetz - secrétaire général SNTRS CGT**

Chers camarades de la CGT-INRA

Nous vous présentons à l'occasion de votre congrès les chaleureuses et fraternelles salutations du SNTRS-CGT et de ses adhérents.

Le SNTRS-CGT est la force organisée de la CGT dans les organismes de recherche, hormis ceux qui dépendent du ministère de l'agriculture. Nous syndiquons au CNRS, à l'INSERM, à l'INRIA, à l'IRD et à l'INED. Depuis cette année, nos camarades de l'IFSTTAR ont rejoint la fédération de l'équipement, compte tenu de la fusion de l'INRETS avec le LCPC. Dans son champ syndical, notamment au CNRS et à l'INSERM, la CGT est la première organisation syndicale en terme de représentativité, mais dans un paysage syndical où contrairement à l'INRA la FSU est

représentée par le SNCS dans le corps des chercheurs.

Fort de ses 1464 adhérents presque tous à jour de leurs cotisations, le SNTRS voit ses effectifs croître depuis plusieurs années de façon régulière, ce qui démontre nos capacités à assurer la défense individuelle et collective des personnels. L'arrivée de nouveaux adhérents, souvent jeunes et parfois moins expérimentés que les anciens, nous impose un effort de formation syndicale que nous tentons de mettre en place à la fois en interne et dans le cadre de la fédération. Ces nouveaux adhérents viennent à la CGT pour deux grands types de motifs, soit par conviction soit parce que nous les avons défendus. La montée des défenses individuelles est le reflet de la dégradation des conditions de travail, du délitement de collectifs de

travail, dont l'origine est directement liée à la politique de RGPP et au financement par projets de la recherche. Dans chaque délégation régionale du CNRS, c'est selon les chiffres de la direction environ 80 cas par an de situations dites difficiles qui sont traitées par les DRH.

J'ai particulièrement apprécié la lecture de vos documents de congrès. Votre rapport d'activité démontre sans aucune ambiguïté votre enracinement à l'INRA et vos combats quotidiens pour la défense des personnels et de l'organisme et de ses objectifs de recherche fondamentale et appliquée. Comme nous, vous êtes battus contre la RGPP, contre la PES, contre le décret sur les catégories B. Comme nous, vous avez mené le combat contre la précarité. Les collectifs de précaires de l'INRA sont actifs et déterminés. Enfin, nous menons un combat commun pour la défense du caractère national des organismes de recherche. Ce combat est particulièrement important au moment où le paysage de la recherche s'est tourné vers des universités fortement mises en concurrence par la LRU.

Votre rapport d'orientation est particulièrement riche pour tout ce qui concerne le contexte de la recherche agronomique, tant au niveau national que mondial. Les relations entre agriculture et environnement, les problématiques scientifiques liées à la biodiversité, aux OGM, à la santé etc. sont abordés avec pertinence. Dans des champs plus diversifiés qui sont les nôtres, nous essayons de développer le même type d'analyse, mais pour nous la nature pluridisciplinaire du CNRS rend ce travail plus complexe.

La bataille pour défendre une approche rationnelle de la recherche ne concerne pas que le secteur des OGM, (nous avons publié un communiqué contre l'arrachage des ceps de vigne en alsace). Elle touche le secteur des sciences du vivant, où actuellement nous nous battons contre le développement de diverses thérapies dites alternatives qui envahissent le champ de la formation médicale et de la recherche biomédicale.

Cependant nous ne pouvons pas être indifférents aux rapports entretenus entre la science et les besoins sociaux pris au sens large. Dans ces besoins sociaux, émerge en ce moment une urgente nécessité, celle de reconquérir l'emploi industriel. Le gouvernement a proposé ses solutions, la défiscalisation sans contraintes, c'est-

à-dire le Crédit Impôt Recherche et le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi. Il s'est fixé un nouvel objectif prioritaire pour la recherche, celui du transfert rapide de ses résultats. Si la CGT partage l'objectif de reconquérir l'emploi, elle a d'autres solutions. Notre rôle de syndicats de la recherche au SNTRS et à la CGT-INRA est de participer à cette réflexion confédérale en allant jusqu'au niveau des unions régionales et départementales quand c'est possible. Il faut développer nos contacts avec les syndicats CGT dans les entreprises. Pour cela, le travail commun au niveau du collectif confédéral Recherche Enseignement Supérieur, animé par l'UGICT, est indispensable. Vous n'y participez pas ou peu et c'est dommage. Un mot sur l'UGICT que vous critiquez vertement page 22 et 44 de votre document. Contrairement à ce que vous avez écrit, L'UGICT, dans ses textes, a pris position pour la suppression de la LRU et du Crédit Impôt Recherche dans sa forme actuelle. Le document édité par l'UGICT et intitulé Repères CGT sur le paysage de la recherche en France est clair sur ce point.

Pour tous les combats que nous devons mener ensemble, le travail commun entre le SNTRS-CGT, la Ferc-Sup CGT et la CGT-INRA est une condition indispensable. Mais notre approche diffère pour ce qui concerne le rôle de « l'intersyndicale recherche enseignement supérieur ». Je crois qu'il faut d'abord rappeler que pour nous le contexte n'est pas le même. Dans nos EPST, nous sommes dans un processus de collaboration/concurrence avec la FSU (le SNCS-FSU en l'occurrence). Le poids global du syndicalisme dans les instances scientifiques des organismes recule. Pour la première fois le président du conseil scientifique de l'INSERM est un autonome non syndiqué. Pour nous, les luttes doivent se construire dans la recherche de l'unité, c'est la seule manière d'imposer le rapport de force. Les personnels attendent l'unité pour se battre et pour se mettre en mouvement ;

Les reculs qu'a imposés la politique d'une droite ultra libérale, les désillusions que crée le gouvernement actuel en ne sortant quasiment pas des rails de l'austérité demandent des réponses claires de la part de tous ceux qui refusent le recours à l'individualisme, au repli et aux solutions nationales- populistes qui peuvent aussi toucher notre milieu et devenir à terme un risque majeur ;

ce risque est d'ailleurs bien abordé dans les textes du 50<sup>ème</sup> Congrès confédéral. C'est aussi pour ces raisons que nous menons le combat de l'unité entre les organisations syndicales.

## **SYAC-CGT (Syndicat National du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et des établissements publics)**

### **Intervention de Pablo Granda - membre du Bureau National SYAC-CGT**

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier de nous avoir invités à votre congrès et de vous souhaiter de bons travaux. Personnellement, c'est avec plaisir que je participe pour la deuxième fois à vos travaux

Le SYAC CGT est un syndicat national qui couvre le périmètre du MAAF, fort d'un peu plus de 600 adhérents et qui couvre des secteurs d'activité assez variés :

l'administration centrale du ministère  
les anciens services déconcentrés, dont notamment les services vétérinaires  
l'Enseignement Agricole Public  
l'Enseignement Supérieur Agricole  
l'IFCE anciens Haras nationaux

Le contexte actuel est fortement marqué par plusieurs faits qui touchent à nos services et nos missions de service public :

Le fort impact de la Révision Générale des Politiques Publiques dans nos services déconcentrés, notamment dans les services vétérinaires. La crise concernant la viande chevaline dans « l'affaire des lasagnes » montre à quel point les missions de contrôle de ces services ont été complètement malmenées. Pas un seul commentaire par les politiques et les moyens d'information sur les conséquences de cette RGPP et la diminution des effectifs chargés du contrôle sanitaire à propos de cette crise.

Le transfert des personnels techniques en poste dans les établissements agricoles vers la région qui préfigure une régionalisation de notre enseignement technique agricole

Le découpage de l'IFCE (anciens haras nationaux) où une partie des missions précédemment dévolues au service public passent au privé.

Une forte précarité qui fragilise nos missions et met des milliers d'agents, contractuels, dans des situations de détresse sociale. Plus de 8 000 sur un effectif de 35 000 agents. Notamment dans l'Enseignement agricole public (Enseignement

Bon congrès et succès pour nos luttes communes.

Technique) et l'Enseignement supérieur agricole qui compte en moyenne 30% de précaires (jusqu'à 50% dans certains établissements vétérinaires).

Face à cette montée de la précarisation un dispositif de déprécarisation indigent : un peu plus de 400 postes ouverts principalement pour les enseignants du Technique (très peu dans les CFPPA où pourtant on y rencontre une majorité d'agents contractuels) et 37 postes pour le Supérieur au regard d'un peu plus de 1200 agents contractuels

Pourtant nous menons de multiples combats communs avec la CGT-INRA, du fait de notre proximité professionnelle ainsi que dans de nombreuses instances institutionnelles (Agreenium, CNESERAAV, certains CA d'établissements...) : sur la précarité, sur le projet de loi de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sur le projet Saclay avec l'Intersyndicale constituée en 2012 (boycott aux élections à la FCS, demande de moratoire du projet, entrevue Fioraso, Ayrault...)

Nous sommes en parfait accord avec les termes de l'adresse que propose votre 26<sup>ème</sup> Congrès ; cela d'ailleurs été le sens de notre déclaration lors du CNESERAAV d'hier 6 mars 2013 : abandon du projet de loi sur l'ESR, abrogation de la LRU, augmentation de nos dotations d'établissements et réaffectation des financements que gèrent l'ANR aux établissements et aux unités

Nous appellerons à participer aux actions proposées par votre adresse et nous déposerons, si nécessaire, un préavis de grève couvrant le périmètre du MAAF. Plus qu'envisageable, il est même envisagé de poursuivre nos actions communes avec les camarades de la CGT-INRA, notamment pour les prochaines élections d'Agreenium.

Je vous remercie de votre attention.

## **UGFF-CGT (Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires)**

### **Intervention de Vincent Blouet – secrétaire national UGFF CGT**

Chères Camarades, Chers Camarades,

Je tiens tout d'abord à vous apporter les fraternelles salutations de toutes les composantes de l'UGFF.

Votre congrès se tient dans une période particulière.

Depuis 2008, le système capitaliste est entré dans une crise mondiale dont les effets sont particulièrement aigus en Europe, et qui est qualifié de sans précédent depuis les années 30 par les économistes.

Cette crise n'est pas venue de nulle part et on peut brièvement rappelé qu'elle trouve ses origines dans deux phénomènes.

→ Depuis le début des années 1980 on a assisté à une profonde évolution de la clé des répartitions des richesses créées. Dans l'Union Européenne la part du travail dans le PIB a reculé de 9,3 % soit chaque année, en euros constant 190 milliards de moins pour les salaires et la protection sociale.

→ dans le même temps, l'idéologie libérale a accentué ses attaques contre l'intervention publique. L'enjeu est de revenir sur les différentes formes d'Etat social ou « providence » mises en place à travers toute l'Europe au sortir de la 2ème guerre mondiale et de leurs substituer une puissance publique aux services des intérêts économiques et financiers de quelques possédants. En France les entreprises bénéficieront en 2013 de plus de 190 milliards d'aides et d'exonérations diverses ce qui représente 32 % de la dépense publique de l'Etat et des collectivités. Au début des années 80 cette part était inférieure à 20 %. A ce chiffre il faudrait ajouter les 48,7 milliards qui ont été versés en 2012, à titre de charge de la dette, à ceux qui détiennent cette rente.

Cette débauche financière a creusé les inégalités et est à l'origine de la crise actuelle. Plutôt que de marquer un coup d'arrêt à cette politique les dirigeants de l'Union Européenne ont choisi, cyniquement, d'utiliser la crise pour accentuer l'offensive. En 2010 BARROSO déclarait : « il s'agit d'une occasion en or pour réformer l'Etat ».

En septembre 2011 Sarkozy affirmait quant à lui « la crise constitue une opportunité pour faire accepter aux français des réformes qui autrement seraient rejetées ». Le traité de stabilité et de gouvernance, et celui sur le mécanisme européen de stabilité, qui imposent l'austérité à tous les peuples européens participe de cette stratégie. Pour garantir un euro fort et les intérêts des créanciers de la dette publique c'est une austérité budgétaire sans précédent qui est imposée à tous les Etats européens avec de nouveaux affaiblissements des pouvoirs publics, des privatisations et des reculs sociaux inégalés sur les 50 dernières années.

Les résultats de cette politique sont connus :

26,5 millions de chômeurs en Europe soit 11,9% de la population active (10% en France),

Une jeunesse sans perspective avec par exemple en Espagne 50 % des moins de 30 ans au chômage,

Un taux de pauvreté qui bat chaque année des records y compris dans les pays dits riches (15,7% en Allemagne, 13,5 % en France) avec l'apparition de travailleurs pauvres du fait de la précarité et des bas salaires.

Malgré les alertes d'organismes tous aussi libéraux les uns que les autres tel le FMI ou l'OFCE, l'Union Européenne, contre les peuples, pousse les feux. La Fonction publique constitue un cœur de cible. Le pacte europlus préconise explicitement le gel ou la baisse des salaires dans la Fonction publique, la remise en cause des statuts et des conventions collectives, la suppression des missions considérées comme une gêne au marché. Cette austérité est inscrite dans la durée. Pour remplir les objectifs du TSCG il faudrait en France que le budget de l'Etat à partir de 2017 soit excédentaire chaque année de 30 milliards et ce jusqu'en 2030 !

En France, la Fonction publique constitue un enjeu particulier avec 5,3 millions d'agents dans les trois versants soit 20 % de la population active au travail. Malgré les attaques, le champ des missions publiques dans le domaine économique et social est encore nettement plus étendu que dans les

pays voisins. De plus le statut des fonctionnaires, qui apporte des garanties aux agents et à tous les citoyens, constitue toujours une référence pour les revendications des salariés du secteur privé.

Sous l'ère Sarkozy, des coups rudes ont été portés, avec le gel des salaires et, pour la fonction publique de l'Etat, la RGPP, synonyme de 150 000 suppressions d'emplois de fusions de services, d'abandon de mission, et la loi mobilité qui a instauré, entre autre, la possibilité du licenciement pour motif économique de fonctionnaires ou le recours à l'intérim.

Sur ces questions comme sur d'autres, le gouvernement qui a remplacé celui battu dans les urnes au printemps dernier, paraît enfilier le costume laissé par ses prédécesseurs.

Quelques mesures positives sont annoncées : abrogation du décret sur la réorientation professionnelle, suppression au 1er janvier 2014 du jour de carence, décontingement de l'accès à l'échelle 8 pour la catégorie C, limitation annoncée des cas de recours aux contractuels dans les établissements publics dérogatoires.

Ceci n'est pas négligeable et doit être mis au compte des mobilisations initiées par la CGT en octobre et janvier dernier. Toutefois la stricte objectivité oblige à dire que « le changement » promis pendant la campagne électorale n'est pas, aujourd'hui au rendez vous.

La loi de finances pour 2013 fixe pour objectif 10 milliards de dépenses en moins auquel s'ajoute un gel de 6,5 milliards et un sujet de 2 milliards destinés à financer le nouveau crédit d'impôt de 20 milliards qui vient d'être accordé aux entreprises. Les lettres de cadrage pour 2014 prévoient une nouvelle baisse de 5 milliards pour le budget de l'Etat. La loi dite acte III de décentralisation a pour objectif affiché d'imposer la même purge aux collectivités territoriales.

Pour les agents cela se traduit par le prolongement du gel du point d'indice et ce pour la quatrième année consécutive. Du jamais vu dans l'histoire ! Concrètement un agent de la 2ème classe de la catégorie C gagne chaque mois 214 € de moins que si la valeur du point avait suivi l'inflation depuis 2000. Pour un agent de classe supérieure, en catégorie B, la perte mensuelle est de 310 € et pour un attaché principal au 10ème échelon elle est de 472 €.

Cette politique salariale tire toute la fonction publique vers la smicardisation. Au 1er janvier 2013 la mise à niveau du SMIC, rendue nécessaire par le relèvement automatique de cet indice, a concerné 954 000 agents publics. Si rien n'est fait pour la valeur du point, au 1er janvier 2014, la prochaine revalorisation du SMIC concernera 1,3 millions d'agents. Cela remet en cause le principe même de la grille des salaires, le début de la catégorie A correspondant aujourd'hui à 1,3 SMIC. Dans le même temps les enveloppes disponibles pour les mesures dites catégorielles (promotion, réduction d'ancienneté) sont réduites drastiquement. De 500 millions dans la fonction publique de l'Etat en 2012 elle devrait passer à 250 millions en 2014 !

Sur le terrain de l'emploi la situation est pratiquement aussi calamiteuse. Conformément aux engagements du candidat Hollande, la valeur totale des emplois de l'Etat devrait être stabilisée jusqu'en 2017. Toutefois, les créations de 60 000 postes annoncés dans 3 ministères dits « prioritaires » ne permettent pas une remise à niveau par rapport aux suppressions antérieures. Surtout elles s'effectuent au détriment de tous les autres qui voient ainsi leur effectif diminuer encore plus rapidement que sous la droite ! En corollaire, la modernisation de l'Etat (MAP) ressemble à s'y méprendre à la RGPP (abandon de mission, fusion de service, privatisation) la principale nouveauté étant que cette fois ce sont les établissements publics qui devraient être mis le plus à contribution.

Il faut imposer d'autre choix, avec un autre partage des richesses créées et des capacités renouvelées pour l'intervention publique dans le domaine économique et social.

Progresser dans ce sens nécessite des réponses syndicales à tous les échelons. Au niveau européen dans le cadre de la CES, au niveau interprofessionnel national avec la confédération et, les UD et au niveau professionnel dans la fonction publique, dans les ministères et sur les lieux de travail.

L'enjeu c'est de gagner l'adhésion et la conviction des agents et de les convaincre que, par leurs mobilisations, ils peuvent effectivement peser sur le cours des choses.

Progresser dans ce sens nécessite de disposer, dans la fonction publique de l'Etat comme ailleurs, d'un outil syndical efficace, en adéquation avec les besoins de la période. Sur cette question le 25<sup>ème</sup> Congrès de l'UGFF avait conclu que les statuts actuels de l'UGFF, modifiés pour la dernière fois il y a 40 ans, étaient obsolètes et en fait inappliqués depuis 20 ans. En conséquence, il avait donné mandat à la direction élue d'explorer diverses pistes d'évolution dans l'objectif d'une prise de décision à l'occasion du prochain congrès qui se tiendra à Guidel en octobre prochain. Après plusieurs dizaines de réunions consacrées à ce sujet par la CE, les syndicats composant l'UGFF et des groupes de travail plusieurs orientations font aujourd'hui l'objet d'un large consensus :

Nécessité de maintenir et renforcer les syndicats nationaux, les unions syndicales nationales qui sont les interlocuteurs des ministères ;

Construire un syndicalisme adossé aux missions qui sont la raison d'être d'un statut des fonctionnaires ;

Renforcer le travail avec les camarades de la fonction publique territoriale sans pour autant

dissoudre les spécificités du syndicalisme de la fonction publique de l'Etat dans une fédération commune ;

Sur ces bases la commission exécutive de l'UGFF va mettre en débat, dans le cadre de la préparation du 26<sup>ème</sup> Congrès, le principe de la création d'une fédération des missions de l'Etat.

Dans cette hypothèse, à l'instar de ce qui existe pour les versants territorial et hospitalier, l'ensemble des syndicats CGT de l'Etat serait représenté, au niveau du ministère de la Fonction publique comme dans la CGT, par une fédération unique appelée à se substituer à l'actuelle UGFF.

Loin de constituer un simple mécano d'appareil ce projet constitue un formidable enjeu pour toute notre CGT. La CGT-INRA, comme toutes les composantes de l'UGFF doit s'emparer pleinement de ce débat pour nourrir, pendant les quelques mois qui nous sépare du congrès, la réflexion collective. Il me reste enfin à vous souhaiter mes meilleurs vœux de réussite pour la suite de vos travaux et un plein succès pour les luttes que, j'en suis persuadé, vous allez conduire.